

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS
2 ème Trimestre 2010

(unité : en 1000 DT)

	2 ème Trimestre 2010	2 ème Trimestre 2009	au 30.06.2010	au 30.06.2009	au 31.12.2009	Variations Juin 2010/Juin 2009
1- Produits d'exploitation bancaire	100 032	96 713	191 370	190 909	396 408	0,2%
a- Intérêts *	73 308	72 117	144 940	147 228	313 711	-1,6%
b- Commissions en produits *	11 454	11 259	21 659	21 275	44 760	1,8%
c- Revenus du portefeuille titres-commercial *	7 185	6 388	13 970	13 500	27 433	3,5%
d- Revenus du portefeuille d'investissement	8 085	6 949	10 801	8 906	10 504	21,3%
2- Charges d'exploitation bancaire	33 259	39 015	67 772	80 115	154 859	-15,4%
a- Intérêts encourus *	32 888	38 739	67 178	79 636	153 803	-15,6%
b- Commissions encourues	371	276	594	479	1 056	24,0%
3- Produit net bancaire	66 773	57 698	123 598	110 794	241 549	11,6%
4- Autres produits d'exploitation	179	153	306	276	532	10,9%
5- Charges opératoires, dont :	32 019	29 651	61 671	58 285	124 333	5,8%
a- Frais du personnel	23 610	22 438	46 524	44 526	95 465	4,5%
b- Charges Générales d'exploitation	6 993	6 276	12 648	11 586	24 727	9,2%
6- Structure du portefeuille			650 140	635 227	622 356	2,3%
a- Portefeuille titres-commercial			299 061	307 589	312 728	-2,8%
b- Portefeuille d'investissement			351 079	327 638	309 628	7,2%
7- Encours des crédits apparaissant au bilan *			4 788 026	4 276 694	4 357 967	12,0%
8- Encours des dépôts, dont : *			4 498 095	4 240 629	4 395 917	6,1%
a- Dépôts à vue *			1 156 272	977 248	1 108 078	18,3%
b- Dépôts d'épargne			1 486 206	1 367 156	1 475 610	8,7%
9- Emprunts et ressources spéciales			537 504	587 903	567 808	-8,6%
10- Capitaux Propres **			506 144	405 992	452 625	24,7%

* Les données relatives à ces postes ont été retraitées pour des besoins de comparabilité

** Compte non tenu du résultat de la période



NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

DE LA BNA ARRETES AU 30 JUIN 2010

BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2010

Les indicateurs arrêtés au 30 Juin 2010 ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles suivantes :

1- Règles de prise en compte des produits

Les produits perçus et comptabilisés d'avance et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêtés des indicateurs n'ont pas été constatés dans les produits d'exploitation bancaire.

Les intérêts et commissions bancaires courus et non échus sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire.

Les intérêts échus et non encaissés sont constatés en produits réservés.

Les agios sur les comptes courants débiteurs ainsi que les intérêts courus et non échus sur crédits à moyen et long terme, relatifs à des engagements classés, sont constatés en produits réservés.

2- Règles de comptabilisation des charges

Les charges d'intérêts et les commissions décaissées et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêtés des indicateurs ne sont pas prises en compte dans les charges d'exploitation bancaire.

Les charges non décaissées, mais encourues à la date d'arrêtés, sont constatées dans les charges d'exploitation bancaire.

AUTRES NOTES EXPLICATIVES

1- Structure du portefeuille - titres

Le portefeuille - titres est classé en deux catégories. Le portefeuille – titres commercial et le portefeuille d'investissement.

Le portefeuille titres - commercial comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme.

Le portefeuille d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile pour l'activité de la Banque.

L'encours du portefeuille titres est présenté net des provisions.

2- Encours des crédits

Les encours de crédits sont composés des comptes débiteurs, des autres concours à la clientèle, des crédits sur ressources spéciales et des créances agricoles abandonnées et prises en charge par l'Etat.

Ces encours sont présentés compte tenu des créances rattachées et nets des agios réservés, des provisions sur les créances douteuses et des intérêts perçus d'avance.

3- Encours des dépôts

Les dépôts sont présentés compte tenu des dettes rattachées

4- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées

5- Capitaux propres

Le résultat au 31.12.2009 n'est pas inclus aux capitaux propres présentés à la même date.

Les résultats enregistrés au 30.06.2009 et au 30.06.2010 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

FAITS MARQUANTS A LA FIN DU PREMIER SEMESTRE 2010

- L'encours des créances sur la clientèle a atteint 4.788 millions de dinars au 30.06.2010, progressant de 12 % par rapport à la même période de l'année précédente. Par rapport au 31.12.2009, les créances sur la clientèle ont enregistré une augmentation de 9,9 %

- Les dépôts de la clientèle ont enregistré, entre Juin 2009 et Juin 2010 une augmentation de 257 millions de dinars, soit un taux d'accroissement de 6,1 %. Par rapport au 31.12.2009, l'augmentation des dépôts a atteint 102 millions de dinars, soit 2,3 %.

- Les produits d'exploitation bancaire ont totalisé 191 millions de dinars au 30.06.2010, soit le même niveau réalisé au 30.06.2009.

- Les charges d'exploitation bancaire ont, par contre, enregistré une régression de 12 millions de dinars, soit - 15,4 %.

- Le produit net bancaire s'est établi à 123,6 millions de dinars au 30.06.2010 contre 110,8 millions de dinars durant la même période de l'année 2009, enregistrant un taux d'accroissement de 11,6 %.

- Le montant total des charges opératoires a progressé de 5,8 % entre Juin 2009 et Juin 2010.